

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 23-avr.-2018

Date de révision 24-mai-2020

Numéro de révision 3

**Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA
SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

1.1. Identificateur du produit

Code du produit 50561 - PBV000497
Nom du produit B30 Tablets
CLP unique formula identifier (UFI) 3W0H-J432-W008-6W40

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Recommended Use Machine à café / espresso / nettoyant pour équipement

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la
fiche de données de sécurité**

Nom du fournisseur Cafetto
Adresse du fournisseur 12 Coglein Street, Brompton SA 5007 Australia
Parkstraat 83 2514JG Den Haag, The Netherlands;
9 Raffles Place, #27-00 Republic Plaza, Singapore 048619
Numéro de téléphone du fournisseur Australia: +61 8 8245 6901
New Zealand: 0800 772 227
USA: 206 462 5212
EU: +44 20 7193 7370
Singapore: 800 616 3122
E-mail du fournisseur enquiry@cafetto.com

Pour plus d'informations, contacter.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Aucune information disponible

Numéro d'appel d'urgence Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Australie	000
ÉTATS-UNIS	15 ou autre numéro d'urgence
Royaume-Uni	999

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement **ATTENTION**

mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants



3.1 Substances

Sans objet.

3.2 MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	CAS-No	Weight-%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Sodium carbonate	207-838-8	497-19-8	10-30%	Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119485498-19
Sodium percarbonate	239-707-6	15630-89-4	10-30%	Ox. Sol. 2 (H272) Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)	01-2119457268-30-0009

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

INHALATION

Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact cutané

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ne pas frotter les zones touchées.

INGESTION

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction déconseillés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter toute génération de poussières. Ne pas respirer les poussières.

AUTRES INFORMATIONS Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.



Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.



Protection des mains	Porter des gants appropriés. Gants imperméables.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.
Remarques générales en matière d'hygiène	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Physical state	Solide	
Appearance	blanche	
Odeur	caractéristique	
couleur	Aucune information disponible	
Odor Threshold	Sans objet	
Propriété	VALEURS	Remarques Méthode
pH	11.0 at 1%/w/w	Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / congélation	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	No data available	Aucun(e) connu(e)
point d'éclair	No data available	Aucun(e) connu(e)
taux d'évaporation	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
inflammabilité (solide, gaz)	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limite d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible	
pression de vapeur	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Water Solubility	Soluble dans l'eau	
solubilité(s)	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Not applicable	
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
température de décomposition	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	No data available	Aucun(e) connu(e)
Propriétés explosives	aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	aucune donnée disponible	



9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible
Particle Size	Aucune information disponible
Particle Size Distribution	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Remarques aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit****INHALATION**

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par



inhalation. (d'après les composants).

Contact oculaire

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Irritant pour les yeux.

Contact cutané

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. (d'après les composants).

INGESTION

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. NOCIF PAR INGESTION. (d'après les composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Toux et/ ou respiration sifflante.

Mesures numériques de toxicité**Toxicité aiguë****Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH**

ETAmél (voie orale) 3,982 mg/kg mg/l

Toxicité aiguë inconnue

4.15833% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue
 le mélange contient 4.15833 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue
 le mélange contient 4.15833 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue
 le mélange contient 4.15833 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)
 le mélange contient 4.15833 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)
 le mélange contient 4.15833 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

Informations sur les composants

Nom chimique	LD50 Oral	LD50 Dermal	CL50 par inhalation
Sodium carbonate	= 4090 mg/kg (Rat)		= 2300 mg/m ³ (Rat) 2 h
Sodium percarbonate	= 1034 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Corrosion/irritation cutanée**

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.



cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. .

Nom chimique	Toxicity to Algae	Toxicity to Fish	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Sodium carbonate	120h EC50: = 242 mg/L (Nitzschia)	96h LC50: = 300 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: 310 - 1220 mg/L (Pimephales promelas)	-	48h EC50: = 265 mg/L
Sodium percarbonate	240h EC50: = 70 mg/L (Chlorella emersonii)	96h LC50: = 70.7 mg/L (Pimephales promelas)	-	48h EC50: = 4.9 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans les sols Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Sodium carbonate	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne



	s'applique pas
Sodium percarbonate	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IMDG Non réglementé
14.1 Numéro ONU Non réglementé
14.2 Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Polluant marin Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
14.7 Transport en vrac Aucune information disponible
conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID NON RÉGLEMENTÉ
14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ
14.2 Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ
14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ
14.4 Groupe d'emballage NON RÉGLEMENTÉ
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR NON RÉGLEMENTÉ
14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ
14.2 Nom d'expédition NON RÉGLEMENTÉ
14.3 Classe de danger NON RÉGLEMENTÉ
14.4 Groupe d'emballage NON RÉGLEMENTÉ
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)



IATA	Non réglementé
14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	NON REGULATED
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Additional Regulatory Information:

In accordance with European Regulation (EC) No 648/2004, this product contains: Phosphates 30-60%, Anionic Surfactants 1-10%, Non-Ionic Surfactants <1% Non-Ionic Surfactants 5-15% This SDS complies with legislative requirements in Australia, including Safe Work Australia guidelines, Australian Dangerous Goods Code and the criteria for the Globally Harmonised System (GHS) of Classification and Labelling of Chemicals

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion



H315 - Provoque une irritation cutanée
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	-	Désignation « Peau »

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Classification SGH, Japon
 Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
 RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)
 Organisation mondiale de la santé

Date d'émission 23-avr.-2018

Date de révision 24-mai-2020

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison



avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

